

## Comment demander le versement d'une pension alimentaire

## Par juliette83, le 07/02/2008 à 16:05

J'ai obtenu un divorce par demande acceptée en 1994. A cette époque, mon ex-mari a fait valoir qu'il était au chômage et aucune pension alimentaire ne m'a été accordée pour élever notre fils. Depuis 1994 j'élève donc seule mon fils sans aucune aide financière . Celui-ci a maintenant 17 ans, et continue ses études. Je traverse moi-même une période financière difficile. Mon ex-mari, qui n'a que des rapports qu'épisodiquement avec son fils, a repris un travail depuis longtemps et ne nous verse toujours rien. Comment procéder pour faire revoir la décision du juge pour qu'une pension alimentaire soit attribuée. Dois-je reprendre un avocat et refaire une procédure, auquel cas je préfère abandonner au lieu de dépenser une fortune. Merci d'avance pour votre aide